

Qu'est-ce que la carte ZAP ?

Il s'agit d'une carte nominative, vendue 10 € et accompagnée d'un chéquier de 129 €, qui vous permet de bénéficier de réductions et d'avantages consentis par les partenaires, ainsi que de bourses allouées sous conditions par la Mission Jeunes, service départemental chargé de la gestion de ce dispositif.

A qui s'adresse la carte ZAP ?

Aux jeunes âgés de plus de 10 ans et de moins de 25 ans à la date de réception de la demande de carte, domiciliés dans les Vosges (les élèves internes non originaires du département sont exclus du dispositif).

Son objectif ?

Vous aider à réaliser vos projets au bon moment : culture, sport, loisirs, conduite accompagnée, permis voiture ou 2 roues, BAFA... Vous bénéficiez ainsi de nombreuses réductions et avantages accordés par les 350 partenaires situés dans tout le département. Libre à vous de décider quand, comment et où utiliser votre carte ZAP ! Car c'est aussi ça l'autonomie, savoir gérer un budget, en disposer pour se construire et s'épanouir.

